



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E172361

VALABLE JUSQU'AU 05/10/2024

ÉDITÉ LE 27/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/05/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 13 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 829 552 843 00015

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 214807000105

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 19500072 D 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 19500072 D 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Raison sociale : SEINE ET OISE RENOVATIONS

63 RUE D ARGENTEUIL
95210 ST GRATIEN

Téléphone : 06 66 56 15 66

Portable :

Site Internet : seine-et-oise-renovations.business.site/

E-mail : renovations.domingues@gmail.com

Responsabilité légale :

DOMINGUES LUIS GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Couvreur, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste)	06/10/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	23/09/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	23/09/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.